

peu, et à son insu, cette sève populaire qui, dans sa forme naïve, est l'âme de la patrie ! Son imagination, ainsi préparée, pourrait revêtir à l'heure de la production, une forme plus savoureuse, plus particulière. »

L'auteur conclut :

« Je crois avoir établi que le plus sûr moyen de caractériser une école se trouvera désormais dans la chanson populaire. Il ne faut pas oublier que le plus beau titre de gloire d'un musicien sera toujours son identification complète au génie de sa race. Aristocratiser la chanson du peuple, l'élever assez haut pour qu'elle atteigne à l'œuvre d'art, telle doit être, à mon avis, l'ambition du compositeur. L'artiste inspiré assez heureux pour marquer ce but, et nous le croyons digne d'être tenté, se créera des titres inappréciables à l'admiration universelle, en donnant à notre pays une musique nationale. »

Voilà donc, d'une voix autorisée, et du haut d'une tribune assurément prestigieuse, l'humble chant du peuple, la simple et naïve, la bonne chanson réhabilitée.

Wallonia, qui est la seule revue belge de folklore publiant régulièrement des musiques populaires, se croit autorisée à exprimer respectueusement au nom des amoureux de ces traditions, à l'honorable Directeur du Conservatoire royal de musique de Liège, ses sentiments de profonde satisfaction et de cordial remerciement.

O. C.



LE FEU DU FOYER

Croyances et usages



Le foyer et le feu sont encore l'objet de certains us et croyances, restes de l'époque où le feu était divinisé, et le foyer, considéré comme une sorte de temple.

À présent que les feux ouverts se font de plus en plus rares, que l'usage des poêles se généralise jusqu'au fond de nos campagnes, on se ferait difficilement une idée des sentiments que les paysans nourrissaient à l'égard du feu du foyer. La lueur du foyer pourrait cependant symboliser la lumière intellectuelle de l'homme primitif. C'est autour de l'âtre que se passaient les veillées, c'est près de lui que se transmettait la sagesse des anciens.

Il n'y a pas cinquante ans que la lumière artificielle était encore un luxe pour les paysans : la lueur du foyer suffisait généralement. On ne travaillait pas le soir et l'on se couchait tôt. On n'allumait la chandelle ou le *crâsset* « lampe à l'huile grasse » qu'en cas de nécessité.

Si l'on remonte un peu plus loin dans le passé, on trouve, près du foyer, l'homme aux prises avec les deux grands mystères de la lumière et de l'ombre : devant lui, le foyer, symbole de la famille, le foyer bienfaisant, aux flammes capricieuses et bizarres, aux lueurs tour à tour sombres et brillantes, dont la vue troublait l'œil et l'attirait cependant invinciblement comme la lampe attire les phalènes ; derrière, la nuit terrible d'autant plus noire que le foyer était plus rouge, avec, sur les murs, des ombres de lumière, fugitives et grimaçantes...

Le respect superstitieux du foyer n'est pas complètement perdu. L'explication seule a varié. C'est encore actuellement devant le foyer que se dit la prière de minuit, à la Noël. On dira : c'est parce que le

Christ est posé sur la tablette de la cheminée. Pourquoi n'est-il pas plutôt posé sur l'armoire ou appendu au mur? Au foyer, il est venu sanctifier une croyance, un respect primitifs; c'est pour la même raison que l'on trouve des croix, des chapelles, des oratoires à côté de tous les lieux illustrés par des traditions pré-chrétiennes. C'est encore pour cette raison que l'on colle, aussi bien au-dessus du foyer qu'au-dessus de la porte d'entrée de la maison, les *mitès* ou hosties qu'offrent, le jour de l'an, les apportes de souhaits (1).



Le foyer était toujours l'endroit de la maison où les soins de propreté se multipliaient minutieusement. Tout le long du jour, on retirait les cendres, on balayait et on frottait. « Il ne faut pas jeter d'ordures dans le feu », disent les vieilles gens. Et si vous y jetez des écales d'œufs ou des pelures d'ognons, ils vous diront : « Vous ferez pleurer Saint-Laurent » (2). Ou bien : « Les poules mourront ». Ou bien encore : « Vous gagnerez l'hydropisie ». On défend aux enfants d'uriner dans le feu, leur disant que, s'ils le font, ils attraperont la chaudépisse. Les enfants ne savent pas ce que c'est, mais ils ont peur... et vont se soulager dehors. On leur défend aussi de cracher dans le feu, sur le poêle ou sur des charbons ardents : c'en serait assez pour gagner un asthme ou devenir poitrinaire. En Hainaut, les enfants « qui jouent avec le feu » mouilleront leur lit. Une ménagère mal-propre qui trouve bon de jeter au feu les excréments de son enfant, l'expose à « avoir un feu dans le corps » (gagner une inflammation). Enfin, chaque fois qu'on s'amuse à couper la flamme, on raccourcit sa vie d'un an.

Autrefois, les ménagères qui laissaient éteindre leur feu, devaient bien demander un tison à une voisine. Les vieilles gens vous diront : « On ne donne pas le feu, on le prête ». Et même on préférerait n'être jamais appelée à en prêter.

Le rôle purificateur du feu est souligné par les faits suivants.

(1) Complétez dans ce sens, ce qui est dit plus haut. *Wallonia*, t. IV, p. 5-6.

(2) St-Laurent, dit le peuple, a subi le martyre, étendu sur un gril, sous lequel brûlait un feu alimenté de coquilles d'œufs.

Autrefois, on croyait qu'il ne fallait pas laisser s'éteindre (*e-ne aller* « partir ») le feu de lâtre sinon *les mitès djins àrit dreut ès cosse mohoune* « les mauvaises gens (les sorciers) auraient droit chez vous. » (Milmort). Quand l'eau ne bouillait pas, on croyait que la bouilloire était frappée d'un sortilège et, pour conjurer le sort, on versait un peu d'eau dans le feu par le bec de la bouilloire. (Vottem et Herstal).

Le jour de la St-Jean, quand le « grand feu » était bien allumé, chacune des ménagères qui avait contribué à sa confection, venait en retirer sur sa *palette d'aisse* « pelle d'âtre » un peu de houille en ignition qu'elle reportait chez elle et qui servait à rallumer son feu, obligatoirement éteint à ce moment. (Stavelot).

Un rite singulier qui se retrouve à Anvers (1) et dans les Vosges (2) se pratiquait dans toute la province de Liège. C'était une sorte de consécration des animaux domestiques nouvellement acquis. Nous avons dit ailleurs comment on la pratiquait généralement : Pour empêcher un chat de quitter la maison où on l'introduit, on lui frotte un peu de beurre sous les pattes, on le prend ensuite, et, des deux mains on lui fait faire trois fois le tour de la crémaillère, puis on le fait gratter avec les pattes de devant sur le contrecœur de la cheminée (Vottem). Dans beaucoup de villages, le rite se réduit, soit à faire gratter le chat dans la cheminée, soit à lui frotter du beurre sous les pattes. — et à Milmort, sur le museau. Parfois aussi, on se contente de lui faire manger une tartine qu'on a tournée autour de la crémaillère. A Rocour, après avoir graissé la patte droite de devant on fait faire à cette patte une croix dans le contrecœur.

A Verviers, quand on se procurait des poules, on leur frottait les pattes avec la lavette, afin qu'elles ne s'égarent pas.

A Beaufays, où le rite est complet et se pratique pour les chats, on dit à l'animal, en lui faisant faire l'opération :

*Wisse qui t'es
Ti d'meurrés
D'wisse qui ti vins
Ti n' rîret nin.*

Où tu es
Tu resteras
D'où tu viens
Tu ne retourneras pas. (3)

Actuellement, le respect dû au feu du foyer s'est notablement atténué. Les allumettes étant d'usage courant, on laisse éteindre son feu chaque soir et on le rallume le matin. En l'allumant, on n'oublie

(1) Commun. de M. A. HAROU.

(2) *Mélusine* I, 452.

(3) Commun. de M. Edouard MONSEUR.

pas d'invoquer St-Laurent, et l'on récite cette petite oraison qui témoigne d'une foi robuste :

<i>Binnam St-Laurent</i>	Bien-aimé St-Laurent
<i>Po qui m' feu vâge bin</i>	Pour que mon feu aille (prenne) bien
<i>Mettez vosse bâton d'rins</i>	Mettez votre bâton dedans
<i>Si r' n'el mettez nin</i>	Si vous ne le mettez pas
<i>I n'irét nin.</i>	Il (le feu) n'ira (ne prendra) pas.

En faisant des feux dans les champs, les enfants de Lincé font leur prière en ces termes :

<i>Dè feu, dè feu</i>	Du feu du feu
<i>Po li ptit Jésus</i>	Pour le petit Jésus
<i>Quand nos n' aurons</i>	Quand nous en aurons
<i>Nos n'y diurons</i>	Nous lui en donnerons.

Le feu, qu'une devinette appelle « la plus belle rose de la maison », a cédé une part de son culte à l'âtre tout entier.

Celui-ci se compose de différentes parties, que leur nom rapproche des parties du corps de l'homme. Il y a *li tiessse* « la tête » où pend *li gordenne* litt. « le rideau » c'est-à-dire un bavolet de toile bleu plissée ; *les hantches* « les hanches », pans de mur verticaux faisant angle droit avec *li cont'cœur* « le contrecœur », qui est le fond ; *les costès* « les côtés », qui sont les places libres laissées de part et d'autre du foyer proprement dit pour y reposer à l'occasion les marmites, etc.

La crémaillère, pendue à une barre de fer horizontale, fixée de part et d'autre un peu plus haut que l'entrée de la cheminée, au-dessus des *hantches*, était l'instrument le plus important de l'âtre. Les larges dents entaillées le long de la crémaillère, les grincements qu'elle faisait entendre quand on la déplaçait, ont suffi à lui faire prêter un air grimaçant et un caractère acariâtre : *li crama grigne des dints*, disent les devinettes (1). C'est sur le plat de la crémaillère qu'on faisait une croix (2) dans certaines circonstances que rappelle

(1) Pour les devinettes du foyer, voyez plus haut t. IV, pp. 148 et suivantes, n° 160 à 167. Voyez aussi p. 146-7, n° 150 à 152.

(2) Le *Dict. des Spots*, 2^e éd., n° 847 donne le dicton : *Fez 'n' creux so l'crama* « faire une croix sur la crémaillère » — se dit quand on voit arriver une chose à laquelle on ne s'attendait pas. Il ajoute l'exemple liégeois suivant extrait d'une chanson de BAILLEUX, 1843 :

<i>Li crama c'est l'meube de l'mohonne</i>	La crémaillère c'est le meuble de la maison
<i>Qu'à Liège on respecté li pus :</i>	Qu'à Liège on respecte le plus :
<i>S' i vint ine affaire mâle ou bonne</i>	S'il (sur)vient une affaire mauvaise ou bonne
<i>On dit qu' i fât fer ine creux d'sus.</i>	On dit qu'il faut faire une croix dessus.

Ce même ouvrage donne l'analogie de Jodoigne : *fer 'n' creux se l'djivau* « faire une croix sur la tablette de la cheminée » — ce qui est, comme objet, tout autre chose. En France, on dit « faire une croix à la cheminée ». Cf. QUITARD, *Dict.*, v° cheminée, p. 217. Et *Dictionn. de l'Académie*. De ces analogues on peut conclure à l'originalité de la forme sous laquelle l'usage se présentait à Liège.

agréablement, avec d'autres détails, le petit morceau suivant, noté à Malmédy :

*Is sont passés ces bon vîc tîmps,
wisse qu' les cîses su passît à l' lu-
mière blawtante do brési, tot ravo-
tant des fâves et des histwares du
ruvants.*

*A ces cîses, il arrivère alfi qu' l' feu
prindève ô crama : adon on
vèyère des blawettes du feu comme
des ptitès steules.*

*C'est ô signe di nouvelle, i s' pass-
ret one saquet dhît les vîc. Et les
djônes et les vîc su d'mandît çou
qu' ç' pôreût esse. Et comme on-z-
est todîs pîarté à pînsér pus vite
do mâ qu' do bin, on n'esteut nin
fwart à si âhe.*

*Mais l' grand-père prindève on
boquet d' crôye et vzève one creux
so l' crama, tot d'hant : « Dieu nos
wède du tot mâ. Avou çoula, mes
éfants, nos n' polans mâ. »*

*Vola poqwè ô parole co du fer
l' creux so l' crama, quand il arrive
eune sorte ou l' aute qu'ô n'attind
nin.*

Actuellement encore, en effet, on parle parfois de faire une croix sur la crémaillère quand il se passe quelque chose d'extraordinaire, d'excessif, d'inattendu. Mais ce dicton — car il n'en est plus que cela, à moins qu'on ne fasse réellement une grande croix n'importe où, avec un geste drôle — ce dicton a pris un caractère facétieux, et on l'entendra par exemple, quand un grand menteur vient de dire une vérité, quand il fait beau temps le dimanche ou quand le dîner est prêt à l'heure. Il en est ainsi de beaucoup de choses en folklore : ce que l'ancêtre révérait ou louait, n'est plus guère aujourd'hui que matière à plaisanteries.

La crémaillère est l'objet de diverses croyances. Une vieille femme d'Heure-le-Romain nous disait :

(1) A Liège, le même présage est compris quand le feu pète.

(2) LEO ZELIQUON, *Aus der Wallonie*. Metz 1893, p. 11.

*Dirins l'timps grand i tonnère,
on mettère li crama so l'soû. Mais
oûge, on n'creut pas à tot çuda.*

Dans le temps (passé) quand il ton-
nait, on plaçait la crémaillère sur le
seuil. Mais aujourd'hui, on ne croit
plus à tout cela.

On disait aux enfants de ne pas toucher au cramail : ils ris-
quaient de faire pleurer l'enfant Jésus. Et les petites « cordes » de
suie qui pendaient à la barre soutenant la crémaillère s'appelaient
evêtes de bâbou « cordes du bâbou ». Cet être fantastique, sorte de
Croquemitaine, habitait la cheminée. Gare à ceux qui venaient, par
en-dessous, voir ce qui s'y passait : il leur jetait la suie aux yeux, les
saisissait et, dans les profondeurs de son antre, il les dévorait tout
crus !

Le *crama* était l'objet d'une petite fête : *li pindêdje de crama*.
C'était lors de l'entrée à demeure dans une maison neuve qu'on
« pendait la crémaillère ». Le propriétaire du logis réunissait ses
amis, on faisait bonne chère, on chantait, on buvait. Il ne reste rien
de l'opération essentielle. Nul doute qu'anciennement, on procédait
solennellement au placement de l'instrument. Mais nous avons
vainement recherché les détails. Actuellement, on procède encore à
la fête ; elle a conservé son nom... mais il n'y a plus de crémaillère.
Il n'y a plus d'être. Et si l'on en croit les pessimistes, il n'y aura
bientôt plus de foyer !

O. COLSON.



LE FOLKLORE DES CIVILISÉS

I

Le facteur portechance

Sous ce titre « le facteur-mascotte », les journaux de Bruxelles
des 12-15 avril et notamment *La Gazette* ont publié l'entrefilet
suivant :

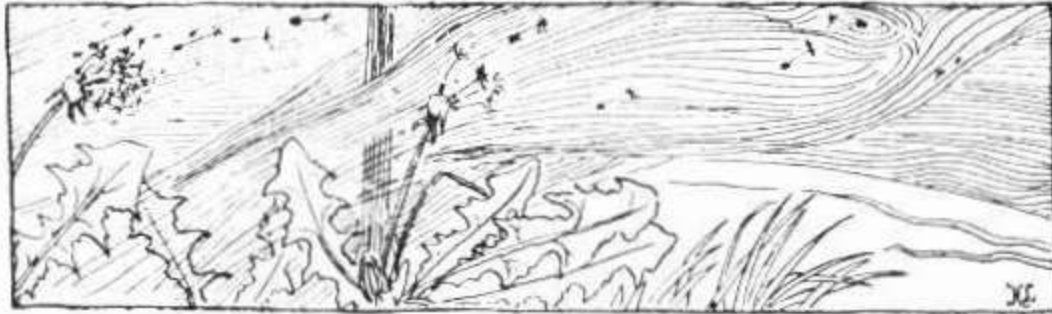
« Un facteur en passe de devenir célèbre, c'est le facteur Dizier
de Marcinelle (Charleroi) qui, on le sait, a distribué dans sa tournée
deux billets [de la loterie de l'Exposition de Bruxelles 1897] qui ont
gagné chacun un lot de 5,000 francs.

» Les gens superstitieux le considèrent comme *une mascotte*
(*sic*, c'est-à-dire un portechance) et il reçoit chaque jour quantité de
lettres avec des timbres ou des bons de poste, dans lesquelles on lui
demande d'envoyer aux signataires des billets du prochain tirage de
la loterie.

Les lettres qui lui arrivent ainsi viennent de toutes les parties du
pays et même de l'étranger ; la plupart sont signées par des personnes
que, par leur éducation, on croirait à l'abri de pareilles crédulités,
faiblesse ou manie. »

JOS. DEFRECHEUX.





« Ranz des vaches »

de la Montagne Sainte-Walburge, à Liège

Andantino

O dé dé a dô ! Vi-nez so l'tri - hai Fez dé

Presto

bon les - sai . Blanquette et neu - rette Djo - lève et ro-

Rall.

djette Ni bi - sez nin Ri - pa - hiz - v' bin O dé

dé a dô D'morez és cot' - hai Fez dé bon lès -

Fin.

sai O dé dé a dô O dé dé a dô Les vaches

et les cos - sets Il est tims d'er - ra - ler etc.

O dé dé a dô
Vinez so l'trihai
Fez dé bon lessai
B'anquette et Neurette
Djolève et Rodjette

O dé dé a dô
Venez sur la butte
Faites du bon lait
Blanchette et Noirette
Tachetée et Rougette

Ni bisez nin
Ripahiz-re bin
O dé dé a dô
D'morez és cot'hai
Fez dé bon lessai
O dé dé a dô
O dé dé a dô

Ne vous emportez point
Repaissez-vous bien
O dé dé a dô
Restez dans le jardin
Faites du bon lait.
O dé dé a dô
O dé dé a dô

Les vaches et les cossets
Il est tims d'erraler
Po moude et po coller.
Li dame n'est nin trop nette
Elle a lavé ses tettes
Arou l'lessai d'Morette
Elle a fait les golzàs
Arou l'lessai des dj'vàs
Elle a fait les galets
Arou l'lessai des chets
Elle a fait les doréyes
Arou l'lessai di s'feye.

Les vaches et les poreclets
Il est temps de partir
Pour traire et passer le lait.
La dame n'est pas trop propre
Elle a lavé ses seins
Avec le lait de Noirette
Elle a fait des tourtes
Avec le lait des chevaux
Elle a fait les gauffres
Avec le lait des chats
Elle a fait les tartes au riz (dorées)
Avec le lait de sa fille.

Sous le titre ci-dessus le D^r BOVY (*Promenades historiques dans le pays de Liège*, Liège 1838, t. I, pl.) et BAILLEUX et DEJARDIN (*choix de chansons et poésies wallonnes*, Liège 1844, p. 214) donnent deux versions de cette chanson. BOVY borne sa relation à la première partie (jusqu'au mot *fin*). BAILLEUX et DEJARDIN ajoutent les douze vers suivants qui se chantent sur le même développement d'une phrase précédente et que nous ne connaissons que par eux.

Le début de l'air varie en quelques détails dans les deux sources, quant aux valeurs et à l'adaptation aux paroles. Le *o dé dé* de BOVY nous paraissait le plus probable. La version que nous donnons, qui semble être mieux encore dans le mode de la mélodie, nous fut chanté par feu M. Constantin SMAL, qui tenait le souvenir de son père, lequel, en sa jeunesse, participa à l'usage de la chanson sur les coteaux de Ste-Walburge.

O. C.





LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

Conte nivellois

In djou, la Reine avou mindgi d'estocfisse, de manière (comme ça pu arriver, ndo?) qu'elle a ieu in éresse qui a d'meuré dins s'goi; de manière que le Rvé astou bi-n-imbarrassé avé ça...

Ça fait qu'il a invoié deux d'ses domestiques caché in boû docteur.

I passent d'lez in auberche; i d'mandont s'i n'counnichinnent ni in boû docteur, in boû, boû.

Ç'astout djustémint n'feumme qui n's'intindou ni fourt avé s'n homme.

Ça fait que s'n homme astou à l'tcherrue, là n'miète pus lon.

Elle coumminche à dire qu'i da lauvau iun qui raboure: c'est l'méieu médcin qu'o n'counnait.

Il arrivont d'lez mon homme su l'tchamp, eie i d'zont:

« Bondjou, Monsieur l'docteur. »

Mon homme les ravisse; i n'astou ni saisi, li, ndo? U stou docteur comme mi!

Eie i dit: « Je n'suis pas docteur; djé n'sais ni çu qu' vos m'volez. »

Un jour, la Reine avait mangé du stockvisch, de manière (comme cela peut arriver, n'est-ce pas?) qu'elle a eu une arête qui est restée dans son gosier; de manière que (1) le Roi était bien embarrassé avec cela...

Ça fait que (1) il a envoyé deux de ses domestiques chercher un bon médecin.

Ils passent près d'une auberge; ils demandent s'ils ne connaissent pas un bon médecin, un bon, bon.

C'était justement une femme qui ne s'entendait pas fort [bien] avec son mari.

Ça fait que son mari était à la charrue, là un peu plus loin,

Elle commence à dire qu'il y en a un, là-bas, qui laboure: c'est le meilleur médecin qu'on ne connaît.

Ils arrivent près de mon homme au champ et ils disent:

« Bonjour, M. le docteur. »

Mon homme les regarde: il n'était pas surpris, lui, n'est-ce pas? Il était médecin comme moi.

Et il dit: « Je ne suis pas docteur; je ne sais ce que vous me voulez. »

— « Nos savons bi ça, mais c'est pas qu' vos n'volez ni: i vos faut c'ni. »

Eie ils l'ont fait d'aller malgré li.

Arrivé à Bruxelles, o l'fait intrer dins l'palais. Le Rvé dit que s'i savou r'fer la Reine, qu'il avou n'somme.

L'autre dit: « Djé n'sais ni çu qu'o m'vu, dis-t-i; djé n'su ni médcin. »

Ça fait qu'il avou là « la garde » qui astou là dins n'pétite place, muchée — saquants saudarts in-chenne, enfin.

O crie: « La garde!... » Et o li fout là n'boune rincée.

Adon, i dit: « Enfin, dist-i, retirez vous autes; djé frai çu que d'sàrai. »

De manière que, de c'temps là, o fzou des grands feus ouverts — avé des cokes, djé cwès... djé n'sais ni, mi.

Ça fait qu'i fait chennance de s'deshii tout nu, ç'gaiard-là (l'médcin en'ndo), comme pou s'taper dins l'feu, enfin!

Et la Reine s'a foutu dins-n-in riatche — in effourt, là! — et l'éresse est partie.

Eie o soune après le Rvé.

Eie i dit qu' la Reine est scappée.

Et quand le Rvé a ieu vu qu'i stou in si boû médcin — ç'astou in boû tout d'même, en' do? — i dit:

« Il a n'salle avé dix onze ma-

— « Nous savons bien cela, mais c'est parce que vous ne voulez pas: il faut venir. »

Et ils l'ont fait marcher malgré lui.

Arrivé à Bruxelles, on le fait entrer dans le palais. Le Roi dit que s'il [le médecin] pouvait guérir la Reine, il aurait une somme [d'argent].

L'autre dit: « Je ne sais pas ce qu'on me veut, dit-il; je ne suis pas médecin. »

Ça fait qu'il y avait là « la garde » qui était là dans une petite pièce, cachée — plusieurs soldats ensemble, enfin. (1)

On crie: « La garde!... » Et on lui donne une bonne raclée.

Alors il dit: « Enfin, dit-il, retirez-vous, vous autres, je ferai ce que je pourrai. »

De manière que, de ce temps là, on faisait de grands feus ouverts — avec du coke, je crois... je ne sais pas, moi!

Ça fait qu'il fait semblant de se déshabiller tout nu, ce gaillard-là (le médecin, n'est-ce pas), comme pour se jeter au feu, enfin!

Et la Reine s'est mise dans un rire — un effort, là! — et l'arrête est partie.

Et on sonne après le Roi.

Et il dit que la Reine est sauvée.

Et quand le Roi a eu vu qu'il était un si bon médecin — c'était un bon tout de même, n'est-ce pas? — il dit:

« Il y a une salle avec dix ou onze

(1) « Plusieurs soldats ensemble » — c'est l'explication que donne le conteur du mot « la garde » et l'« enfin » souligne cette explication. On retrouvera plus loin la même forme de langage.

(1) « De manière que » — et « Ça fait que » — formules de transition.

l'atès : i vos faut r'guèrir ça devant d'arive ro somme. »

L'autre dit : « Enfin, sortez ; dj'è frai çu que d'sàrai. »

Ça fait qu'i s'è va d'le l'cièn qui trouvou l' pus malate de l' place. Et i li dit qu'i fallou qu'i l' brûte pou arive les poussières pou r'fè les autres.

Quand il a ieu vu ça, il a coumminchi à dire qu'i n'astou ni malate.

Eiè i s' sont r'levès tertous, eie i s' sont rhabîis tertous eie i ont sté scappés tertous.

Adon, il a sonnè.

Le Rœc est-st-arrivé.

Ça fait qu'il a ieu l'somme voutue.

Eiè il est r'venu à s' maiso.

Eiè s' feumme li d'mande eîus qu'il avou sté.

Eie i dit : « Dj'è d'ai r'passé ieune, dist-i, despu que d' sù parti. »

— « Et mi, dj'ai brammin sté embarrassée après vous... »

Et ç'astou ielle qui l'avou fait in d'aller!...

malades : il vous faut reguèrir cela avant d'avoir votre somme. »

L'autre dit : « Enfin, sortez ; je ferai ce que je pourrai. »

Ça fait qu'il s'en va près de celui qu'il trouvait le plus malade de la pièce. Et il lui dit qu'il fallait qu'il le brûte pour avoir les poussières pour refaire les autres.

Quand il a eu vu ça, il a commencé à dire qu'il n'était pas malade.

Et ils se sont relevés tous, et ils se sont rhabillés tous, et ils ont été sauvés tous.

Alors il a sonnè.

Le Roi est arrivé.

Ça fait qu'il a eu la somme fixée.

Et il est revenu chez lui.

Et sa femme lui demande où il avait été.

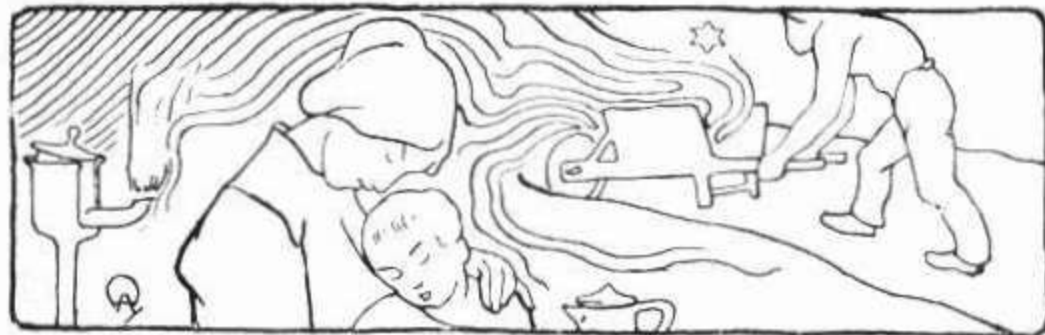
Et il dit : « J'en ai passé une [j'ai été très ennuyé] depuis que je suis parti! »

— Et moi, j'ai grandement été embarrassée après vous! »

Et c'était elle qui l'avait fait partir!...

Conté à Nivelles (Brabant) par M. François Dujacquier, âgé d'environ 50 ans.

GEORGES WILLAME.



ENIGMES POPULAIRES

VIII

Devinettes wallonnes (suite)

- | | |
|--|---|
| <p>228
Dirîz bê... l' pe malè dè l' mau-
jonne?
Jodoigne</p> | <p>228
Diriez-vous bien le plus malin de
la maison?
— Le van : jette paille, garde grain.</p> |
| <p>229
Què est-ce qu'a les dints ès gozi?
Lincé (Liège)</p> | <p>229
Qu'est-ce qui a les dents dans le
gosier?
— Le tarare.</p> |
| <p>230
Qwatte pititès madames, qui co-
ret, qui coret... et qui n'si polet
màye ratrapper?
Liège</p> | <p>230
Quatre petites dames qui courent,
qui courent et qui ne se peuvent ja-
mais rejoindre?
— Les ailes du moulin à vent (1).</p> |
| <p>231
Qwatte bâcèlles lavâl ; i n'y a
deux qui s'lavet tos les djoûs, i n'y a
deux qui n' si lavet màye.
Erezée</p> | <p>231
Quatre filles là-bas : deux se lavent
chaque jour, deux ne se lavent
jamais.
— Les roues d'un moulin à eau :
deux extérieures mouillées, deux
intérieures.</p> |
| <p>232
a) Dirîz bê... l'pus fou dè l' mau-
jonne?
Jodoigne</p> | <p>232
a) Diriez-vous bien... le plus fou
de la maison?</p> |
| <p>b) Què est-ce qui tape li bon et qui
wåde li màvas?
Liège</p> | <p>b) Qu'est-ce qui jette le bon et qui
garde le mauvais?
— Le tamis : jette farine, garde
son.</p> |

(1) Cf. une devinette analogue sur les roues d'une voiture, ci-dessus p. 57, n° 220.

243

a) *Qu'est-ce qui crêche ès bois, passe ès prés, et qui va danser roué?*

Ereux

b) *Je crêche ès buëes, je pâche ès prés et je danse ès l' maison.*

Jodoigne

234

Diriez bi qu'est-ce qui n'est nin pus gros qu'un pîd d' poulain — Et qu' lève un sac de grain?

Grex (Wavre)

235

Dji ra-st-ès fond di m' yri ni

Dji veus belle blanche madame

Dji l'abresse

Dj'el rivieesse

Cint mèye còps d' pogne ès crêr dji

li chesse,

Herstal

236

I n'y a on grand pré, i n'y a des rodjes rais qui coret tot avû; i n'y a on gros neur morai qui vint les tchesser. Qu'est-ce qui c'est?

Ereux

237

Qu'est-ce qu'a ine gueûye sins dint et on cou sins trou?

Ampsin (Hay)

238

Pus il est tehaud

Pus il est frisse

Liège

239

a) *Qu'est-ce qu'è peur quand on rature?*

Cligny

b) *Qu'est-ce qui fait l'igine quand on drouveur l'armâ?*

Stavelot

c) *Qu'est-ce qui pleure quand on prend l' coutai?*

Laroche

233

a) *Qu'est-ce qui croît au bois, passe dans le pré, et qui va danser iei?*

b) *Je grandis au bois, je pâture au pré et je danse dans la maison.*

— Le van, formé de bois et de erin (2).

234

Diriez-vous bien ce qui n'est pas plus gros qu'un pied de poulain — Et qui lève un sac de grain?

— Le levain.

235

Je vais au fond de mon grenier

Je vois une belle blanche dame

Je l'embrasse

Je la renverse

100.000 coups de poing dans le corps

[Je lui chasse.

— SENS : Un sac de farine est apporté, renversé, pétri.

236

Il y a un grand pré; des veaux rouges qui le parcourent; un gros noir moreau qui vient les chasser. Qu'est-ce que c'est?

— Un four, les braises, l'écouvillon.

237

Qu'est-ce qui a une gueule sans dents et un eul (fond) sans trou?

— Le four à cuire le pain.

238

Plus il est chaud

Plus il est frais (récent).

— Le pain.

239

a) *Qu'est-ce qui a peur quand on rentre?*

b) *Qu'est-ce qui fait la moue quand on ouvre l'armoire?*

c) *Qu'est-ce qui pleure quand on prend le coutai?*

— Le pain.

240

Qui c'est l' meyeux de l' maisi?

Nivelles

241

Qui est-ce qui n' mint jamais?

Beauraing

242

a) *Diriez be ouisse qu'on est, ouisse qu'on n'est ni?*

Jodoigne

b) *Dji v's a rêgou, wisse qui vos n'avez mèye situ, et wisse qui vos n' s'arît aller?*

Liège

243

Qui est-ce qui crêche ès buëes et qui chante ès l' vège?

Liège

244

Qui est-ce qui braît di s' riquant et qui tchante après qu'il est mirê?

Liège

245

Qu'è est-ce qu'a des ohais d' fier et l' botroule qui boute?

Liège

246

Qu'è est-ce don, vos... qui va, qui va, et qui n'set wisse qu'i va?

Lincé (Liège)

247

Qu'è est-ce don, vos... ine homme qui vint, qui monte; i vûde, il alomme; i sêrre, i d'hind, i prend et ènnè va.

Liège

248

Qui est-ce qui voreût essi bwègne?

Liège

249

Terre blanche

Sémence nècre

Trois travayeurs

Eyè deux wèteurs.

Jumet (Hainaut)

240

Qu'est-ce le meilleur du logis?

— Le pain.

241

Qui est-ce qui ne ment jamais?

— Le miroir.

242

a) *Diriez-vous bien où on est, où on n'est pas?*

b) *Je vous ai vu, où vous n'avez jamais été, et où vous nes auriez aller?*

— Dans un miroir.

243

Qu'est-ce qui grandit au bois et qui chante à la ville,

— Le violon.

244

Qu'est-ce qui crie de son vivant et qui chante après sa mort?

— La corde de violon (boyau de chat).

245

Qu'est-ce qui a les os en fer et le nombril saillant?

— Le parapluie.

246

Qu'est-ce donc qui va, qui va, et qui ne sait où il va?

— L'aérostat.

247

Qu'est-ce: un homme qui vient, qui monte; il vide, il allume; il ferme, il descend, il prend et s'en va.

— L'allumeur de réverbères.

248

Qu'est-ce qui voudrait être borgne?

— Ine aveûle.

249

Terre blanche

Semence noire

Trois travailleurs

Deux regardeurs.

— Le papier, l'encre, les trois doigts et les deux yeux de l'écrivain.

(2) Cf. énigmes analogues sur le balai, ci-dessus tome IV, p. 152, n° 190, et sur le violon, ci-après n° 243.

250

Blanc champ et noire semence
 Li ci qui sème est plein d' science.
 Ampsin (Hay)

251

Qu'è est-ce qu'a on bêche,
 Qui parole tos les languédjes
 Qu'on n'ôt djourmâge
 Et qui n' bodje s'on n'êt tchôque.
 Liège

252

Blanche comme dè l' nêvaye
 Neûre comme dè l' fouraye (1)
 Elle jâse sins linne
 Elle rote sins djambe.
 Liège

(A sucre.)

250

Blanc champ et noire semence
 Celui qui sème est plein de science.
 — Papier, encre, écrivain.

251

Qu'est-ce qui a un bec,
 Qui parle tous les langages
 Qu'on n'entend jamais
 Et qui ne bouge si on ne le pousse.
 — La plume d'oie (ou le porte-plume).

252

Blanche comme neige
 Noire comme poussier de houille
 Elle parle sans langue
 Et marche sans jambe.
 — La lettre-missive.

O. COLSON.

(1) Ce premier distique est tout entier dans l'*advin* de la pie. ci-dessus t. IV, p. 62. n° 63.



MÉDECINE POPULAIRE

II

Le hoquet



ACCIDENT assez fréquent, d'aspect convulsif, dont la cause et la nature ne se laissent pas deviner, et dont la disparition soudaine intrigue autant que la subite attaque; le hoquet a vivement frappé l'esprit du peuple, d'autant plus que l'inspiration spasmodique qui le constitue est ordinairement bruyante et anxieuse.

Chez les enfants, certaines personnes ne considèrent pas le hoquet comme un danger; elles disent: « C'est le cœur qui grandit. » Mais, d'une manière générale, le hoquet est regardé comme autre chose qu'un désagrément: nous en trouvons la preuve dans la multiplicité des remèdes indiqués pour le combattre, malgré son allure bénigne. Dans quelques parties du pays, on le considère comme sinistre: à Lessines, on l'appelle *souglou*, vocable qu'à Charleville on prononcera *souglot*, et en français moderne « sanglot ». Parfois on va jusqu'à invoquer Dieu pour s'en débarrasser, ce qui n'est pas de nature à faire croire qu'on est généralement convaincu de son caractère bénin. A Hermée, on le considérait comme très dangereux quand il produisait plus de trois spasmes. A Anderlues, au troisième hoquètement, on dit une fois l'*Ave Maria*, avec l'espoir anxieux que l'accident se bornera là. A Lessines, après chaque hoquètement, on répète: *nie pus d'trou* « pas plus de trois », et si l'on va au-delà de ce nombre, on augure mal des suites de l'accident.

A Quaregnon et à Anderlues, on recommande, pour se débarrasser du hoquet, de boire un verre d'eau en y trempant une lame de couteau. A Hermée, il suffit de tremper le couteau dans le verre *avant* de boire. Mais ce ne sont là que des variantes dégénérées de l'usage qui s'est conservé à Liège dans une forme plus ancienne: il faut, dit-on, tenir un couteau au-dessus d'un verre à la hauteur du

visage, la pointe dirigée vers la bouche. Il ne s'agit plus ici de boire de l'eau, remède dont nous reparlerons plus loin. L'essentiel est la tenue du couteau, et le moyen (car ce n'est plus un remède) est à rapprocher de celui-ci : pour se défaire du cauchemar, il faut, quand on est au lit, tenir de la main au creux de l'estomac (c'est-à-dire au sternum) un couteau dressé, pointe en l'air : la sorcière qui cause le cauchemar, en venant se pelotonner sur la poitrine du dormeur, se blessera nécessairement, et ne reviendra plus. De cette explication, strictement traditionnelle, on doit conclure que chez les inventeurs du procédé relatif au hoquet, le spasme de ce dernier était attribué à un esprit qu'on pouvait éloigner en le blessant.

Voici toute une série d'autres remèdes qui sont relativement récents et qui sont connus partout : Boire neuf fois de suite à petites gorgées et sans respirer. Se boucher les oreilles et les narines pendant qu'on boit. A celui qui est atteint, annoncez brusquement un grand malheur, la mort subite d'un parent, l'incendie dans la maison, etc.; assénez-lui à l'improviste un gros coup de poing dans le dos; versez-lui un verre d'eau fraîche dans le dos ou appliquez-lui un objet froid sur la nuque.

Ces moyens sont de vrais remèdes : faire une surprise au malade, le faire boire une boisson fraîche, lui faire exercer par la rétention de l'haleine une pression sur le diaphragme, — tout cela est recommandé par les médecins.

D'autres procédés s'expliqueraient plus difficilement. Par exemple : Pensez à la personne que vous aimez, et si votre foi en elle est fondée, le hoquet cessera. Liez ou pincez fortement le bout de votre petit doigt. Inclinez trois fois une clé dans le creux de l'estomac, etc. Il est vrai que concurremment à l'une ou l'autre de ces opérations mystérieuses, il faut rester sans respirer. Et alors, tout s'explique.

C'est encore par l'arrêt de la respiration que se justifie l'emploi des formulettes à répéter : cet arrêt interrompt les spasmes et force l'organe à reprendre le mouvement mesuré qui lui est naturel.

Les formulettes du hoquet sont très nombreuses. En voici quelques-unes : on doit les répéter sept fois de suite avant de reprendre haleine, et l'on est guéri.

1. *Dj'a l'hiquette*
Dj'el pwette à Planchette
S'elle n'el vout nin
Qu'elle m'el rapwette

Liège

1. J'ai le hoquet
Je le porte à Planchette
Si elle ne le veut pas
Qu'elle me le rapporte

- | | |
|--|---|
| 2. <i>J'ai l'licotte</i>
<i>Je l' donne à Mascotte</i>
<i>S'elle n'el vout ni</i>
<i>Qu'elle m'el rapporte</i>
Anderlues | 2. J'ai le hoquet
Je le donne à <i>Mascotte</i> (?)
Si elle ne le veut pas
Qu'elle me le rapporte |
| 3. <i>Dj'ai l'licotte</i>
<i>Dju l'invoje à Marmotte</i> (1)
<i>Si Marmotte n'el vù ni</i>
<i>Qu'elle le rapporte</i>
Haine-St-Pierre | 3. J'ai le hoquet
Je l'envoie à <i>Marmotte</i> (?)
Si Marmotte ne le veut pas
Qu'elle le rapporte |
| 4. <i>Dj'a l'lecotte</i>
<i>Et l' marcotte</i>
<i>Tape au tché</i>
<i>Ça n' vaut re</i>
Jodoigne | 4. J'ai le hoquet
Et la <i>marcotte</i> (?)
Jette au chien
Cela ne vaut rien |
| 5. <i>J'ai l'licotte</i>
<i>J'ai l' marcotte]</i>
<i>Que l' bon Dieu l'importe</i>
Charleroi-Mons | 5. J'ai le hoquet
J'ai la <i>marcotte</i> (?)
Que le bon Dieu l'emporte |
| 6. <i>J'ai l' souglou</i>
<i>Dieu m' l'a pris</i>
<i>Je n' l'ai plus</i>
Taintignies (2) | 6. J'ai le hoquet
Dieu me l'a pris
Je ne l'ai plus |
| 7. <i>J'ai l' solglou</i>
<i>Jé l' prè</i>
<i>Jé l' donne à vous</i>
Lessines | 7. J'ai le hoquet
Je le prends
Je vous le donne. |
| 8. <i>Dj'ai l'licotte</i>
<i>Dj'ai l' marcotte</i>
<i>C'est l' bon Dieu qui m'el l'a dné</i>
<i>Qu'i m'el vertire par charité</i>
Nivelles | 8. J'ai le hoquet
J'ai la <i>marcotte</i> (?)
C'est le bon Dieu qui me l'a donné
Qu'il me la retire par charité. |
| 9. <i>Dj'ai l'licotte</i>
<i>Qui barbotte</i>
<i>C'est l' bon Dieu qui me l'a dné</i>
<i>Qu'i veûye bé m'el l' tirer.</i>
Braine-le-Conte | 9. J'ai le hoquet
Qui gronde
C'est le bon Dieu qui me l'a donné
Qu'il veuille bien me le retirer |

EDMOND PASSAGEZ.

(1) A Namur : « Je l'envoie à Cocotte ».

(2) Communication de M. A. HAROU.